

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

**Arrêté du 7 novembre 2019 portant ouverture au titre de l'année 2020 d'un concours pour le recrutement de deux ingénieurs-élèves des mines parmi les élèves des écoles normales supérieures**

NOR : ECOG1929325A

Par arrêté du ministre de l'économie et des finances en date du 7 novembre 2019, est autorisée l'ouverture d'un concours au titre de l'année 2020 pour le recrutement de deux ingénieurs-élèves des mines parmi les élèves des écoles normales supérieures accomplissant la 3<sup>e</sup> ou la 4<sup>e</sup> année de scolarité.

Les candidatures devront parvenir au plus tard le 26 mars 2020 au plus tard à 23 h 59 (heure de Paris), les dossiers de sélection le 23 avril 2020 par voie électronique à l'adresse [cge.concours@finances.gouv.fr](mailto:cge.concours@finances.gouv.fr), ou par voie postale, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse SCGEIET, télédéc 333, 139, rue de Bercy, 75572 Paris Cedex 12.

*Nota.* – Pour tous renseignements, les candidats doivent s'adresser au ministère de l'économie et des finances, service du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies, 139, rue de Bercy, télédéc 333, 75572 Paris Cedex 12 (téléphone : 01-53-18-24-05, mail : [cge.concours@finances.gouv.fr](mailto:cge.concours@finances.gouv.fr)).